

Ecole élémentaire Henri Challand
3 rue Thurot
21700 Nuits- Saint- Georges
tél/fax: 03 80 61 01 80

Compte rendu du conseil d'école Henri Challand du 20 juin 2017

Présents :

Mairie : Mmes Vedrenne (Nuits-Saint-Georges), Mme Gachet (Quincey) et M. Lahaye (Boncourt-le-Bois)

Enseignants : Mmes Gaudry, Stéfanoni-Indjein et Mrs Marchina et Crémoux

Parents : Mmes Maffiuletti, Guillemain, Mme Larcher,

Excusées : Mme Hanriot Duchemin, Mme Pascault, Mme Marchina, Mme Cruz Reis, Mme Aujas et Mme Guillemainot

Effectifs, inscriptions

- Prévisions : voici le tableau de prévision des effectifs envoyé à la DSDEN fin novembre 2016.

Niveaux	Ordinaire									
	CYCLE I (1)				CYCLE II (2)			CYCLE III (3)		Total (1+2+3)
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										6
Effectifs constatés (au 08/11/2016)	0	0	0	0	27	27	31	36	29	150
Montée pédagogique (automatique)	0	0	0	0	0	27	27	31	36	121
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	0	0	0	27	27	31	36	121
Entrées (directeur)	0	0	0	0	27	0	0	0	0	27
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	0	0	0	0	27	27	27	31	36	148

Effectifs inscrits pour la rentrée :

CP : 21 élèves (au 27 juin)

CE1 : 29 élèves

CE2 : 27 élèves

CM1 : 29 élèves

CM2 : 35 élèves

Total : 141 élèves

Donc écart de -7 entre prévision et réalité des inscriptions : confirmation de 2 inscriptions en CP.

Évolution des effectifs et situation de la sectorisation scolaire :

M. Crémoux explique que du fait du nombre important d'élèves en CM2 l'an prochain qui partiront en fin d'année scolaire en 6^e et du peu d'élèves en GS l'a prochain sur l'école La Fontaine, il est très prévisible qu'une proposition de fermeture soit faite en janvier 2018 pour la rentrée de septembre 2018. Ceci est accentué par le fait du décalage entre les prévisions et les effectifs réellement inscrits.

A ce titre il est redemandé que la sectorisation scolaire de Nuits soit remise à plat afin d'équilibrer les écoles. Si une fermeture arrivait l'an prochain, cela ferait 3 fermetures dans l'école en 8 ans contre une seule à l'école Marie Maignot.

Mme Vedrenne indique que les inscriptions ne sont pas terminées, que ce soit en maternelle ou élémentaire et qu'il peut y avoir encore des arrivées. En outre elle précise que d'ici 18 mois, un lotissement devrait voir le jour sur le site de l'ancien Stade Vanaret, apportant potentiellement de nouveaux élèves.

M. Crémoux explique que malgré les quelques changements de rues l'an dernier, l'avenue Chambolland ne fait pas partie de la sectorisation de notre école. Mme Vedrenne dit que l'extrémité en fait partie et qu'il sera possible de voir cela ensuite. Ainsi, il n'y a aucune certitude sur l'arrivée supplémentaire d'élèves.

M. Crémoux souhaite savoir si la situation des écoles d'Agencourt-Vosne-Romanée est encore à l'étude. Il est répondu que les maires de ces communes ne souhaitent pas la fermeture des écoles.

L'équipe enseignante et les parents élus redemandent à ce que la sectorisation soit revue puisqu'elle pourrait impacter l'éventuelle réouverture de la 3^e classe fermée en juin 2017 à La Fontaine.

Projet d'école

Voici le bilan de l'année 1 du nouveau projet d'école. M. Crémoux représente les différents objectifs et activités de l'année. Il se trouve que l'ensemble des choses prévues ont été faites, du fait de la formalisation en début de cette année scolaire. Ce sera à poursuivre pour les années suivantes.

Il est à noter la mise en place d'outils de suivi (fiches individuelles dans les dossiers scolaires) pour les nouveaux parcours imposés (Parcours Education Artistique et Culturelle, Parcours citoyen). Ces outils permettront aux élèves d'avoir une trace des différentes activités et compétences travaillées pour la suite de leur scolarité. Cela permettra aussi au sein de l'équipe de faire le suivi des compétences travaillées pour cibler les objectifs des années suivantes.

Priorité : élaboration du parcours citoyen dans le cadre de la grande mobilisation pour les valeurs de la République			
Les objectifs et actions définis ci-dessous seront constitutifs du projet de parcours citoyen			
	Année 1		
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- construire et faire vivre les règlements de classe avec les élèves en terme de droits et devoirs- organiser au cycle 2 la découverte et la connaissance des symboles de la République et de la démocratie- connaître les cérémonies de commémoration et organiser la participation des élèves- sensibiliser les élèves de CM à l'identité numérique et ce qu'elle implique comme règles		
Actions envisagées	<ul style="list-style-type: none">- séquences en cycle 2 sur les symboles de la République et leur présence locale- découverte du bureau de vote des élections de représentants par les classes- réalisation d'une charte Twitter pour la classe de CM1-CM2- participation à la cérémonie du 11 novembre avec des lectures de textes de l'époque		

Priorité : élaborer un programme permettant à chaque élève de vivre une démarche d'éducation artistique et culturelle en définissant pour chaque élève un parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)

	Année 1		
Objectifs	- créer un référentiel des compétences et actions mises en œuvre par chaque élève durant sa scolarité dans un porte folio.		
Actions envisagées	- conseil des maitres spécifique pour la réalisation du référentiel et la conception de l'outil porte folio - réunion organisée dans le cadre de la convention avec l'équipe du musée de Nuits autour des actions proposées et des idées de projets de l'équipe enseignante - inscription des classes à une action du musée dans l'année - participation à une action culturelle ou création d'un travail spécifique artistique et culturel par classe avec publication et information (via le site internet, le Bien Public, ...)		

Projets ou actions pédagogiques de l'année :

- **Tour de France** : aucune action n'a été entreprise puisque les élèves ne seront pas à l'école ce jour-là. Mme Vedrenne indique qu'une famille s'est demandée pourquoi les CM n'avaient pas participé à la Dictée du Tour, proposition d'ASO transmise par la Mairie. Une réponse a été donnée lors du dernier conseil, il sera utile de s'y référer si nécessaire.

Actions pédagogiques au programme des classes :

- prévision d'une action "nettoyage de la nature" avec Les amis de la Terre Nuitons prévue début juillet sur des chemins autour de la ville (**Parcours envisagés** : école, rues François Mignotte, Henri de Bahèzre, de l'Egalité, du bois de Charmois, chemin rural du bois de Charmois ou -école, jardin anglais, jardin des Buttes, rue Jean Moulin, rue de Bingen, Pont St Bernard, chemin , route de Vosne, retour par le chemin parallèle à la ligne de chemin de fer)

Une demande de matériel a été faite au service de la communauté de communes pour avoir 30 pinces de ramassage mais seulement 5 proposées. En outre, les dates ne convenaient pas du fait d'éventuels préparatifs du Tour de France donc cette action est remise à plus tard. M. Lahaye indique qu'un prêt de pinces peut se faire via la commune de Boncourt-le-Bois qui organise régulièrement ce type d'action.

- Classe de CE1-CE2 de Mme Pascault et CE2-CM1 de Mme Gaudry :
Visite au Musée des maisons comtoises à Nancray le 23 juin (visite guidée + atelier torchis et tissage)
+ projet intergénérationnel avec les mêmes classes (travail en classe, rencontre avec personnes de l'EHPAD Jules Sauvageot, pour poser des questions) et participation à une émission « Les petits bateaux » de France Inter. Toutes ces activités ciblent la vie quotidienne sur les 200 dernières années (quelle manière de vivre, quels lieux, quels objets, quel quotidien, quelles habitations?)

Organisation et fonctionnement de l'école

- Information aux familles et ouverture de l'école aux familles

Du fait du grand nombre de sujets à traiter au sein de l'équipe enseignante, cette problématique sera travaillée durant toute l'année prochaine en listant les actions, les présentant mais aussi en décidant une mise en place dans quelques ou toutes les classes.

- Règlement de l'école : tenues vestimentaires

Suite au retour de plusieurs parents sur l'éventuelle interdiction faite aux élèves de porter certains shorts courts, l'équipe enseignante indique qu'une réponse dans le règlement semble peu adaptée. En effet, il a été décidé d'appliquer au mieux ce qui est dans le règlement actuel en informant individuellement l'élève (et la famille

ensuite si nécessaire) du caractère inapproprié d'une tenue vestimentaire. Ainsi, il n'est pas question d'interdire un vêtement selon une certaine longueur mais de rappeler que les activités de la classe, de récréation et d'E.P.S. impliquent une tenue adaptée.

En outre, des exemples sont donnés sur la caractère inapproprié de shorts courts qui gênent les élèves ou qui sont en plus troués. A ce titre, un lien avec le collège sur ces questions pourra être envisagé.

- Rythmes scolaires

Suite à l'annonce nationale concernant l'éventualité d'un retour à des rythmes scolaires de 4 journées de 6h, plusieurs familles ont demandé à savoir si cette situation pouvait être évoquée en Conseil.

La demande a été transmise à la Mairie et Mme Vedrenne donne la réponse apportée par le Président de la Communauté de Communes. Ainsi, il est demandé aux communes de ne rien proposer ou annoncer tant que le conseil communautaire ne se sera pas réuni pour permettre d'apporter une réponse globale sur toute la nouvelle Communauté de Communes.

Ainsi, il semble qu'aucune décision ne sera prise pour la rentrée 2017 et que l'année 2017-2018 devra permettre de discuter des rythmes et de possibles évolutions.

En parallèle de cela, la fédération de parents UNAAPE de Nuits-Saint-Georges a fait passer une enquête auprès des familles pour recueillir l'avis sur le maintien de la semaine de 4 jours et demi ou bien le retour aux 4 jours. Mme Guillemin regrette au nom de la FCPE que cette fédération ait fait passer cette enquête sans en avertir les autres fédérations locales, d'autant plus qu'il n'y a plus de représentant UNAAPE au sein du conseil d'école. Il est regretté aussi la limite de cette enquête qui n'envisage qu'un maintien ou un retour en arrière.

M. Crémoux le déplore aussi du fait de l'enquête plus profonde menée fin 2016.

Sécurité :

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS se déroulera le lundi 3 juillet à 14h, se basant sur un scénario d'alerte chimique. Il sera nécessaire d'informer la mairie pour l'exercice et notamment M. Vitrey.

Coopérative scolaire

La kermesse a bien fonctionné le 9 juin dernier et le bénéfice devrait dépasser les 1000€ pour la coopérative. Ceci a permis de financer en totalité les sorties des classes avec l'aide de la subvention de la Mairie.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour le prêt de matériel et les parents qui ont permis la réussite de cette action.

Il est à noter que la Salle Pillot a été utilisée pour l'exposition sans savoir qu'elle était normalement dédiée tous les vendredis soirs à une association. Une demande sera faite maintenant en cas de volonté d'utiliser cette salle un vendredi soir après 18h45.

Mme Gachet signale que les élus de Boncourt et Quincey n'ont pas été invités. M. Crémoux s'en excuse et fera le nécessaire pour les prochaines animations.

Enfin, l'équipe enseignante souhaitait indiquer qu'il est dommage que de moins en moins de familles s'impliquent dans l'organisation de ces moments conviviaux ou bien que ce soit toujours les mêmes.

Travaux

Liste des travaux votés pour 2017 :

- l'installation du wifi est faite
- mise aux normes de sécurité des classes 5 et 6 avec la création d'une deuxième issue de secours (10 au 13 juillet)
- réalisation du placard classe 5 et mise en place du faux plafond dans les sanitaires extérieurs (24 au 28 juillet)
- dans les toilettes extérieures, les peintures seront refaites + placard salle 5 (1 au 11 août)
- nouvel aménagement des WC garçons (un lavabo supplémentaire remplaçant une toilette) (21 au 25 août)
- situation des sèche-mains, Mme Vedrenne indique que tous les sèche-mains prévus doivent être installés et que le papier pour s'essuyer a vocation à disparaître complètement.

La séance est levée à 20h.

Le président
M. Crémoux

